



## Agence mandataire et propriétaire

-----  
Par IDEBTZ

Bonjour,

Par temps de forts vents et pluies, je subis des infiltrations d'eau dans ma cuisine depuis 2018 (3eme et dernier étage)  
De l'eau couleur orange s'écoule de derrière les plinthes et envahit le sol.

Je le signale systématiquement à l'agence mandataire qui m'envoie le propriétaire (il refuse que l'agence s'occupe des travaux)

Or depuis bientôt 3 ans, le problème n'est pas résolu.

Suis-je en droit de demander à l'agence de constater les faits, en présence du propriétaire puisque je ne peux pas lui refuser l'accès.

Aussi, l'agence m'a prévenue que je devrais probablement faire une déclaration de sinistre et demander le passage d'un expert à mes frais!!!

Merci pour vos conseils concernant la démarche à suivre.

Cordialement

-----  
Par CJO

Le cabinet d'avocats justitia-omnes m'a super bien aidé.

-----  
Par Al Bundy

Bonjour,

Depuis 2018 vous n'avez jamais déclaré le problème auprès de votre assurance habitation ?